

DEPARTEMENT : NORD ARRONDISSEMENT : LILLE CANTON : TEMPLEUVE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DECEMBRE 2021
N° 2021-12-06**

L'an deux mil vingt-et-un, le 16 décembre à 19h, le conseil municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni exceptionnellement en salle Jacques VILLERET* sous la présidence de Monsieur Philippe LIMOUSIN, Maire.

La convocation a été adressée le 10 décembre 2021.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : 27 présents : 24 votants : 25

Étaient présents : LIMOUSIN Philippe – CUSSEAU Pascale - VANDEVELDE Olivier – LECLERCQ Bénédicte – VERBECQUE Karl – SCHOEMAECCKER Coralie – FIEVET Jean-Michel – HERENGUEL Céline – PAQUIER Michel – DESPREZ René - DEVYLERRE Luc – MACRE Jean-Pierre – PAQUIER-TITECA Odile – DUTILLEUL Laurence – CHANTRAINNE Christine - THERY Matthieu – ANTUNES Paulo – DELRUE Francis – KIJOWSKI Pawel – COCQCET Bernard – DEWAILLY Bruno – GUILBERT Christian – DUFOUR Isabelle – BATAILLE Catherine (arrivée à 19h10).

Étaient absents excusés : DE MEYER Pascale (pouvoir à Jean-Pierre MACRE) - HERMAN Bénédicte – MILLET Michel

Madame Odile PAQUIER-TITECA est désignée secrétaire à l'unanimité

Finances locales – Décision Modificative Budgétaire n°3

Vu l'article L.1612-11 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n° 2021-04-09 portant adoption du budget primitif de la commune pour 2021 ;
Vu la délibération n° 2021-06-03 portant décision modificative budgétaire n°1 ;
Vu la délibération n° 2021-10-02 portant décision modificative budgétaire n°2 ;

Considérant que le budget primitif de l'année 2021, adopté le 12 avril 2021, prévoit et autorise les recettes et dépenses pour le présent exercice budgétaire,

Considérant qu'il y a lieu de prendre en compte des ajustements de crédits en recettes sur la section de fonctionnement, au regard de la perception en 2021 et à titre transitoire d'une indemnité d'occupation en lieu et place du loyer pour la gendarmerie de Baisieux ;

Il est proposé de modifier le budget suivant la décision modificative ci-dessous :

**Décisions modificatives - COMMUNE DE BAISIEUX - 2021
DM 3 - 16/12/2021**

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant	Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant
		6419 (013) : Remboursements sur rémunérations du personnel - 020	8 000,00
		73223 (73) : Fds de péréquation des ress com et intercom - 01	5 700,00

		73224 (73) : Fds dép des DMTO pour les hab - 01	
		7351 (73) : Taxe sur la consommation finale d'électricité - 01	4 500,00
		7388 (73) : Autres taxes diverses - 020	3 800,00
		7472 (74) : Régions - 830	10 000,00
		752 (75) : Revenus des immeubles - 110	-49 000,00
		7788 (77) : Produits exceptionnels divers - 020	2 400,00
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Décide :

- D'approuver les modifications budgétaires ci-dessus

Résultat du vote :

Pour : 21

Contre : 4 DELRUE Francis – KIJOWSKI Pawel – DUFOUR Isabelle – DEWAILLY Bruno

La délibération est adoptée.

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.



Le maire,

Philippe LIMOUSIN

**En vertu de l'article 9 de l'ordonnance du 13 mai 2020, constatant que la salle des mariages, lieu habituel de réunion du conseil municipal ne permet pas d'assurer la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, la réunion sera organisée en salle Jacques Villeret au centre socioculturel Ogimont. Cette décision a été portée à la connaissance de M. le Préfet du Nord le 19/05/2020.*